

REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES NORD

Ce règlement est basé sur le règlement national consultable sur le site national (<http://www.ufolep-cyclisme.org/>) ou sur le site régional (<http://www.cyclismeufolep5962.fr/>) ; N'hésitez pas à le consulter pour tout point non repris dans ce règlement.

I) Préambule :

La Commission Technique Départementale Nord a décidé d'honorer ses jeunes licenciés faisant partie de l'école de vélo à savoir :

- les jeunes masculins et féminins 11/12 ans appelés également Benjamins
- les jeunes masculins et féminins 9/10 ans appelés également Pupilles
- les jeunes masculins et féminins 8 ans et moins appelés également Poussins.

Ne pourront participer à ces championnats que les jeunes qui auront participé au maximum à une épreuve par semaine, toutes fédérations confondues, y compris les compétitions à l'étranger.

II) Disciplines concernées :

2 disciplines sont concernées pour ces championnats :

- la Route
- le cyclo-cross ; Pour cette discipline, comme pour les épreuves dominicales, le vélo de cyclo-cross ou le vtt sont autorisés.
- Pour ces 2 disciplines, un quota de 4 courses avant chaque championnat sera demandé pour pouvoir prendre le départ. Ce quota prends en compte les épreuves jeunes y compris en Participant Occasionnel mais la licence devra impérativement être homologuée au moins 8 jours avant la date du championnat départemental.

III) Organisation :

-Le championnat départemental se déroulera, dans la mesure du possible, le même jour que celui des adultes.

1) Circuit :

- Pour le départemental route, l'organisateur trouvera un circuit adéquat (plat ou légèrement accidenté) d'une distance de 3km environ.
- Pour le départemental cyclo-cross, un circuit plat avec quelques chicanes imposant une maniabilité de la machine, sans descente de vélo sera appréciée.

2) Distance et/ou durée :

Pour la route :

- 11/12 ans : **10 à 12 km**
- 9/10 ans : **5 à 6 km**
- moins de 8 ans : **3 km**

Pour la cyclo cross :

- 11-12 ans : **12 min**
- 9-10 ans : **8 min**
- 7 - 8 ans: **5 min**

IV) **Récompenses :**

Un maillot distinctif de champion départemental sera remis aux vainqueurs des catégories suivantes dans la mesure où il y aura au moins 2 concurrents :

- les jeunes masculins 11/12 ans appelés également Benjamins
- les jeunes féminines 11/12 ans appelées également Benjamines
- les jeunes masculins 9/10 ans appelés également Pupilles
- les jeunes féminines 9/10 ans appelées également Pupilles
- les jeunes masculins 8 ans et moins appelés également Poussins.
- les jeunes féminines 8 ans et moins appelées également Poussines.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des membres de la CTD ou envoyer un mail au webmaster.

La CTD NORD